



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNOLOGIQUES
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES TECHNOLOGIQUES DE SFAX



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 70/2025-PAQ-4C 1

Objet : Formation des enseignants de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax.

« Réinventer l'enseignement avec l'IA générative »

La Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ont contracté un accord de prêt N° 8590-TN pour le financement du projet PAQ pour le Développement de la Gestion Stratégique des EESR (PAQ-4C). Dans le cadre de cet accord, l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax se propose de lancer un appel à candidature pour la fourniture des services de consultant individuel pour une Formation de « deux jours » intitulée : « **Réinventer l'enseignement avec l'IA générative** ».

Les consultants individuels intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références des missions, téléchargeables sur le site de l'ISET de Sfax (<https://isetsf.rnu.tn/>), sont invités à manifester leur intérêt en faisant acte de candidature et en fournissant les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement :

→ Une lettre de candidature au nom du directeur de l'ISET de Sfax

- Un Curriculum Vitae, incluant toute information indiquant que le formateur atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées
- Une liste des références du formateur dans des missions similaires (avec les coordonnées des personnes de contact) ;
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences du formateur, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Un programme détaillé du contenu pédagogique

Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les directives «**Sélection & Emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale** ».

Le mode de sélection des consultants est celui du consultant individuel (personne physique) sur la base des critères définis par les termes de références.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : najouamezghani@yahoo.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web de l'institution <https://isetsf.rnu.tn/>.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir à **l'ISET de Sfax** par voie postale ou être déposées directement au bureau d'ordre de l'ISET de Sfax, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **19 Septembre 2025** à 12 heures (Heure locale), [Le cachet du bureau d'ordre de l'ISET de Sfax faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Manifestation d'Intérêt pour la mission :

Formation des enseignants « Réinventer l'enseignement avec l'IA générative »

PAQ/ 4C

ISET de Sfax, Route de Mahdia Km 2.5 BP 88 A - 3099 Sfax – Tunisie.



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
DIRECTION GENERALE DES ETUDES TECHNOLOGIQUES
INSTITUT SUPERIEUR DES ETUDES TECHNOLOGIQUES DE SFAX



برنامج دعم الجودة في التعليم العالي
PROGRAMME D'APPUI À LA QUALITÉ
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



TERMES DE REFERENCE

Formation sur la Pédagogie numérique
l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de
Sfax.

Septembre 2025

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION	2
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	2
2.1. L'objectif Global de la Mission	2
2.2. Les Objectifs Spécifiques	2
3. ACTIVITES A REALISER LIVRABLES	3
4. LIVRABLES	4
5. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION	4
6. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DU CONSULTANT	4
7. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT	5
8. MODE DE SELECTION	5
9. CONFLITS D'INTERETS	7
10. CONFIDENTIALITE	7
11. ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a lancé le programme « **Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)** », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'enseignement supérieur (**PAQ-4C**) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative et financière des établissements universitaires.

Dans ce cadre, l'**Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax (ISET de Sfax)** se propose de solliciter les services d'un consultant/expert pour une **formation sur le thème : « Réinventer l'enseignement avec l'IA générative »**.

Dans ce cadre, les présents termes de référence (TDR) concernent le recrutement d'un prestataire de services (consultant indépendant/expert) pour la préparation et l'animation de sessions de formation sur l'enseignement et l'IA générative.

L'**ISET** les consultants/experts à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur son site (<http://isetsf.rnu.tn/>).

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. L'Objectif Global de la mission

L'objectif global de la mission est de former et d'accompagner les enseignants de l'ISET de Sfax dans l'appropriation critique, créative et responsable de l'intelligence artificielle générative, afin de leur permettre de devenir des acteurs engagés de la transformation pédagogique et numérique de leur institution.

2.2. Les Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques de la mission sont les suivants :

- **OS1** : Développer une vision claire et nuancée du potentiel et des limites de l'IA générative dans l'enseignement supérieur.
- **OS2** : Explorer comment l'IA générative peut transformer les pratiques d'enseignement et d'évaluation.
- **OS3** : Stimuler la créativité collective des enseignants en croisant disciplines grâce à l'IA.

- **OS4** : Permettre aux enseignants de devenir des acteurs-clés de la transformation numérique de l'ISET de Sfax.
- **OS5** : Développer une posture réflexive et responsable face aux enjeux éthiques, académiques et sociétaux.

Sur la base de ces objectifs fixés pour la mission et sous l'autorité de l'ISET de Sfax et du chef du projet PAQ-4C, le prestataire des services demandés aura à assurer, à travers cette formation, les tâches suivantes :

- Présenter les fondamentaux de l'IA générative dans un langage accessible aux enseignants non spécialistes.
- Illustrer par des cas d'usage pédagogiques concrets dans différentes disciplines.
- Animer des ateliers collaboratifs (co-construction d'activités, scénarios pédagogiques avec IA).
- Stimuler la réflexion éthique et critique autour de l'usage de l'IA dans l'enseignement.
- Encourager la créativité pédagogique et le croisement des disciplines.
- Gérer les temps d'échange et de retour d'expérience entre participants.

Ces ateliers de formation concerneront environ 20 participants dont les membres du Comité de Pilotage (CoPil). Un transfert des connaissances acquises au cours de cet atelier à d'autres membres sera recherché.

3. ACTIVITES A REALISER LIVRABLES

Cette mission consiste à assister et accompagner l'ISET de Sfax à renforcer les capacités de ses enseignants en matière de pédagogie numérique.

La méthodologie du travail sera participative, se basant sur la concertation avec les participants tout au long des 3 étapes du processus.

Il s'agira aussi, lors des ateliers de formation, de suivre la méthodologie de l'apprentissage par l'expérience en utilisant les ateliers pratiques, les simulations, les études de cas et les jeux de rôle ainsi que les ateliers sous forme de petits groupes qui seront l'occasion pour tester les méthodes et les outils proposés.

La mission se déroulera selon les 3 étapes suivantes :

- **Etape 1** : *Elaboration de supports pédagogiques*
- **Etape 2** : *Animation de la session de formation/ accompagnement*

➤ **Etape 3 : Rédaction du rapport final de la mission**

Le rapport définitif de la mission dans lequel, doit décrire le déroulement des sessions de formation. Il y insérera le module de formation (PPT, pdf), les études de cas traités dans le cadre de la session de formation, l'évaluation des sessions.

4. LIVRABLES

A l'issue de cette mission, le soumissionnaire doit remettre à l'ISET:

- 1) Une note méthodologique basée sur ces termes de référence ;
- 2) Un programme de renforcement de capacité susmentionné ;
- 3) Un rapport final d'exécution de la mission du consultant après discussion avec les membres du CoPil.

Tous les livrables sont rédigés en français. Ils doivent être fournis par courrier électronique (sous format Word et PDF) selon la forme jugée satisfaisante par l'ISET.

L'envoi du rapport final de mission à l'ISET doit être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

La version finale des livrables, doit être reçue en version corrigée prête pour l'impression et la diffusion et doit être validée par le coordinateur du projet.

Le planning de réalisation de la mission ainsi que les délais de soumission des livrables seront définis dans le contrat du consultant.

5. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

- La durée de la prestation est fixée à 2 jours, dont la date du commencement sera fixée avec le comité du pilotage lors de la négociation de la réalisation de la mission. La date définitive de démarrage de la mission sera définitivement fixée par l'ISET.
- Le Consultant sera rémunéré de manière forfaitaire selon le livrable et par jour de travail selon les règles de la Banque mondiale en matière de rémunération de consultants individuels.
- Le lieu du travail permanent du consultant est au siège de **ISET de Sfax**.

6. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DU CONSULTANT

Le consultant à recruter devra justifier des qualifications suivantes :

- Avoir une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la pédagogie numérique et l'utilisation de l'IA dans 'enseignement supérieur.

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau Bac+5 ou universitaire doté d'une expérience dans le domaine du numérique.

- Solides compétences interpersonnelles (capacité de facilitation), d'accompagnement, de négociation, flexibilité, travail en équipe) ;

- Bonne capacité de réflexion conceptuelle ;

- Avoir des qualifications et des références solides, idéalement au niveau national ou/et international, dans des activités similaires à celles objet de la présente mission.

Le consultant devra également avoir les aptitudes requises suivantes :

- Avoir une expérience solide en matière d'animation des sessions de formation en « pédagogie et IA générative »,

- Posséder des compétences en communication lui permettant de mieux transmettre les messages aux participants.

- Avoir des capacités de coordination des activités d'ateliers pratiques et de travail en équipe en utilisant les outils informatiques.

7. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Une lettre de candidature au nom du directeur de l'ISET de Sfax
- Un Curriculum Vitae, incluant toute information indiquant que le formateur atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées
- Une liste des références du formateur dans des missions similaires (avec les coordonnées des personnes de contact) ;
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences du formateur, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Un programme détaillé du contenu pédagogique

8. MODE DE SÉLECTION

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » éditées en Janvier 2011 et mises à jour en Juillet 2014.

Une commission ad-hoc de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème de notation de la grille suivante :

Critères d'évaluation	Détails des critères d'évaluation	Points par élément	Total max par critère
Expérience du Formateur	Expérience générale en formation des formateurs en techniques pédagogiques (2 points pour chaque expérience en formation similaires)	04	40
	Une bonne Expérience similaire dans l'animation des formations sur les techniques pédagogiques interactives numériques nationale ou/et internationale (4 points pour chaque mission similaire dans l'enseignement supérieur)	08	40
	Diplômes - Master ou équivalent : 15 points - Doctorat : 10 points	Master ou équivalent : 15 points Doctorat : 20	20
Total			100

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 70/100 points.

Toute candidature ayant un score nul dans l'une des cinq rubriques ci-dessus sera éliminée de la sélection, indépendamment de son score final.

Toute candidature émanant d'un Bureau d'Etudes ou d'un Groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un Bureau ou un Groupement peuvent présenter des candidatures individuelles. La clause de conflit d'intérêt ci-dessous s'appliquera dans ce cas au candidat ainsi qu'au Bureau ou Groupement où il travaille.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations porteront essentiellement sur :

- L'approche méthodologique ;

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement de la mission ;
- Le contenu des livrables ;
- L'offre financière y compris les obligations fiscales.

9. CONFLITS D'INTERETS

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

10. CONFIDENTIALITE

Le consultant individuel retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.